



ECONOMIE



## Session de DM2 : le Département mobilisé pour soutenir l'activité économique et accompagner les Périgourdins

Le Conseil départemental s'est réuni mardi 17 novembre en session en visioconférence pour procéder au vote de la décision modificative n°2 de son budget. Une session au cours de laquelle les élus ont voté la création d'une aide sociale exceptionnelle à destination des travailleurs indépendants victimes de la crise COVID-19.

*Publié le 17 novembre 2020*

Contexte sanitaire oblige, c'est par visioconférence et non en présentiel que le Conseil départemental s'est réuni en session le 17 novembre pour voter la décision modificative n°2 de son budget.

D'un montant de 4,433M€, elle représente moins de 1% du budget global de la collectivité.

70 dossiers étaient soumis au vote des élus parmi lesquels celui de la création d'une aide sociale exceptionnelle à destination des travailleurs indépendants victimes de la crise COVID-19.

L'enveloppe globale dévolue à cette aide est de 500.000€. Les travailleurs indépendants pourront prétendre à une aide forfaitaire de 750€ sous conditions. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour déposer une demande sur [www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)

(<http://www.dordogne.fr>) <https://demarches.dordogne.fr/aide-exceptionnelle>

(<https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fdemarches.dordogne.fr%2Faide-exceptionnelle&data=04%7C01%7Ce.cousin%40dordogne.fr%7C135e8341e8ed44acfad908d88b17cf89%7C664aae95c3e84c41b77dd4179a621d59%7C0%7C0%7C637412281666133130%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWlloiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luZmZlLjBtIl6kIhaWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=f9Mx%2FOMPOwzROCZ7H%2FvjcGmDPw3rIGUC%2BsnysjiMoDM%3D&reserved=0>) où ils pourront vérifier s'ils sont éligibles ainsi qu'un formulaire de demande d'aide.

Le Département a par ailleurs réaffirmé son soutien à l'économie locale en votant plus de 400.000€ d'aides à l'investissement pour 21 entreprises des secteurs du bois, de l'agroalimentaire et de la pêche.

La collectivité a également voté une enveloppe de 3,1M€ affectée à l'aide aux communes et aux intercommunalités pour les accompagner dans leurs projets, une autre façon de contribuer à

l'activité économique et d'accompagner les Périgourdins. <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/session-de-dm2-le-departement-mobilise-pour-soutenir-lactivite-economique-et-accompagner-les-perigourdins-22330516?>

l'activité des entreprises locales, notamment celles du BTP.

La culture n'est pas en reste, puisque le Département a confirmé sa volonté d'aider les 14 salles de cinéma de proximité de Dordogne au travers d'une aide de près de 140.000€.

Enfin, trois motions ont été votées à l'unanimité : un soutien aux commerçants et artisans de proximité, la seconde sur le financement des Allocations individuelles de solidarité (AIS) et la troisième pour marquer l'attachement des élus à la pérennité de la ligne SNCF Périgueux-Agen.